

ENSEIGNEMENT

Du bois contre le bruit

Comment faire prendre conscience à des jeunes d'un lycée professionnel du bois que le bruit est néfaste pour leur santé ? En répondant à un appel à projet pour les faire travailler sur cette problématique avec leurs enseignants... et réduire le bruit dans les ateliers de leur lycée.

« **AVANT ON DISAIT** qu'on reconnaissait un menuisier à ses doigts en moins. On a fait des progrès de ce côté-là. Moi, je ne veux pas que dorénavant, on identifie un ébéniste car il est sourd à 50 ans. »

Voilà qui est dit. Ces propos sont ceux de Yoanna Sauvan-Graindorge, la dynamique proviseure du lycée professionnel Joseph-Constant de Murat, dans le Cantal. « En tant qu'enseignants, nous devons instruire et éduquer, poursuit-elle. Pour moi, cela couvre aussi la santé au travail. »

Alors, lorsqu'en janvier 2019, arrive sur son bureau un appel à projet visant à inciter les établissements à proposer des projets innovants en matière de prévention des risques professionnels¹, elle y répond immédiatement. « Quand on a vu passer la fiche projet de ce lycée, remarque Stéphane Bierjon, contrôleur de sécurité à la Carsat Auvergne, en charge des relations avec l'Éducation nationale, on s'est dit qu'ils avaient tout compris. Et c'est pour cette raison que la commission l'a validé sans aucune hésitation ! »

Le lycée accueille 113 élèves, du CAP au BMA². Il comprend cinq filières et autant d'ateliers : constructeurs bois, menuisiers agenceurs, ébénistes, sculpteurs, marqueteurs. L'idée développée par ce lycée ? Faire réfléchir les élèves et les enseignants pour trouver des solutions visant à abaisser le niveau sonore des ateliers. « Les métiers du bois sont bruyants, insiste la proviseure. Et je veux prouver que l'on peut aussi traiter acoustiquement des locaux... avec du bois ! »

Dans l'atelier d'ébénisterie, les 500 m² sont divisés en une zone d'établis, où des guéridons sont en

cours de fabrication, et une zone de machines où les CAP première année découpent des planches. Au plafond, une installation centralise les aspirations de tous les ateliers. Le bruit de fond généré par la seule ventilation tourne autour de 78 dB(A). L'ensemble de

L'essentiel

> **LE LYCÉE PROFESSIONNEL** Joseph-Constant de Murat, dans le Cantal, spécialisé dans le bois, a répondu à un appel à projet sur la prévention des risques professionnels pour réduire les nuisances sonores dans ses ateliers.

> **SUR DEUX ANNÉES** scolaires, et avec l'aide de la Carsat Auvergne, enseignants et élèves vont devoir trouver – et réaliser – des solutions en bois pour réduire le bruit dans leurs ateliers.

FICHE D'IDENTITÉ 

- **NOM :** lycée professionnel Joseph-Constant (filiale bois)
- **LIEU :** Murat, dans le Cantal
- **NOMBRE D'ÉLÈVES :** 113 élèves répartis en 5 spécialités

l'établissement compte une trentaine de machines fixes et de nombreux outils portatifs. Quand plusieurs classes sont dans les différents ateliers, le niveau sonore peut atteindre 85 dB(A) en ambiance et dépasser les 100 dB(A) auprès des machines. Une nuisance qui touche autant les élèves que les salariés.

« C'est simple, explique Éric Balaivoine, professeur de mathématiques et sciences, quand je dois leur parler dans l'atelier, au bout d'un quart d'heure, je leur demande de sortir avec moi, car on ne s'entend pas. » Bien sûr, les protections auditives sont obligatoires. « Après trois-quatre heures dans l'atelier, on fatigue, on a parfois mal à la tête », reconnaît Baptiste Venzat, élève en première année de CAP ébénisterie. Ce que



© Philippe Costano pour l'INRS/2020

la proviseure a bien compris : elle essaye de limiter l'exposition de ses élèves en leur évitant le plus possible des journées complètes en ateliers. « Car on sait bien que lorsque la fatigue se fait sentir, en fin de journée, c'est là que les accidents surviennent. Et dans les métiers du bois, ils sont souvent graves », remarque Yann Brosson, contrôleur de sécurité à la Carsat Auvergne.

« On n'est pas dans le prétexte »

Première étape du projet : caractériser le bruit. Dans la réponse à l'appel à projet, le lycée avait mentionné le recours à un acousticien. Mais problème : cela coûte cher. Stéphane Bierjon, dans le cadre du partenariat entre la Carsat Auvergne et le rectorat de Clermont, propose de faire venir les techniciens du Centre interrégional de mesures physiques pour établir une cartographie sonore des ateliers et identifier clairement les sources de bruit. Jean-Xavier Tisserand et Michel Lebrun sont venus à deux reprises, avec leurs appareils de mesures, pour réaliser ce travail. « Nous avons fait des mesures d'ambiance, puis des mesures plus précises pour connaître les sources et la propagation du bruit. Nous allons restituer nos mesures et analyses à l'ensemble des élèves et professeurs. Et apporter des échantillons de matériaux pour leur présenter les caractéristiques de chacun », explique Michel Lebrun. Histoire d'impliquer tout le monde.

Chaque enseignant – de mathématiques, de sciences, de PSE (prévention santé environnement), d'atelier... – apportera ensuite son expertise. « C'est l'équipe tout entière qui s'empare du sujet. Quand on fait ça, on n'est pas dans le prétexte », remarque la proviseure. « Chacun va apporter son savoir-faire », complète Stéphane Bierjon. Pendant le dernier trimestre de l'année scolaire 2019-2020, la proviseure avait prévu de faire travailler les différentes classes sur des solutions, sous forme de dessins techniques. Malgré la pandémie et la fermeture de l'établissement, les élèves ont avancé.

Les dessins seront soumis à l'expertise des techniciens du Centre de mesures physiques. Chaque filière apportera sa pierre à l'édifice. Avec



© Philippe Castano pour l'INRS/2020

un petit casse-tête pour madame la proviseure : tenir compte des première et deuxième années, de façon que chacun s'y retrouve et s'implique. Et d'autres aléas comme le confinement... « Le 3 septembre, à la rentrée 2020, nous passerons à la réalisation des solutions antibruit, explique la proviseure... du panneau acoustique à la claustra ou à d'autres solutions techniques. »

Une partie sera réalisée par les élèves sous forme de chantier-école (ce sera une commande de la proviseure), une autre partie sera soumise à la région pour qu'elle prenne en charge les travaux les

☑ **Impliquer les élèves dans un projet d'aménagements destinés à limiter le niveau sonore en atelier d'ébénisterie peut constituer un parfait vecteur de sensibilisation de ces futurs professionnels aux risques liés au bruit.**

pas mettre de machines au milieu de la zone de production. Alors oui, je me rends compte que les ateliers du lycée sont bruyants quand j'y reviens. Et je me dis que l'entreprise a plutôt bien géré cette question. » Chacun souhaite que cette réalisation « Du bois contre le bruit » ait un effet boule de neige dans la région. « Il ne faut pas oublier que ces jeunes sont les chefs d'entreprise de demain, insiste Yoanna Sauvan-Graindorge. Si on arrive à les convaincre de l'importance de la prévention des risques professionnels, ils porteront ces valeurs dans les entreprises dans lesquelles ils travailleront ou qu'ils dirigeront à plus ou moins long terme. » « On communique sur ce projet, explique Jean-François Ravazet, chargé de mission santé et sécurité au travail, au sein de l'académie de Clermont-Ferrand. Car on espère bien que les autres établissements de la région spécialisés dans la filière bois s'empareront aussi de ce sujet d'importance. »

À terme, c'est aussi toute une filière que chacun veut rendre plus attractive en améliorant les conditions de travail. « Car une chose est sûre, conclut la proviseure, l'emploi ne manque pas dans le bois. Il faut donner envie aux jeunes de se former dans de bonnes conditions. » ■

1. Dans le cadre d'une convention de partenariat entre l'académie de Clermont-Ferrand, la Carsat Auvergne et l'INRS.

2. CAP : Certificat d'aptitude professionnelle. BMA : Brevet des métiers d'art.

LE CHIFFRE

100 dB(A)

c'est le niveau sonore qui peut être atteint dans l'atelier de menuiserie.

plus conséquents. Yoanna Sauvan-Graindorge en est persuadée : ce n'est qu'en impliquant les élèves qu'on leur fera prendre conscience de la problématique liée au bruit. Même si certains commencent à être sensibilisés : « Je suis en alternance dans une entreprise assez récente, explique Aurélien David, en terminale constructeurs bois. Elle a séparé l'atelier du reste de l'activité. Elle a aussi essayé de ne

Delphine Vaudoux